

Surveillance sanitaire des cérémonies du 70^{ème} anniversaire du débarquement en Basse-Normandie – juin 2014

Cire Normandie
Cellule de l'InVS en régions Haute et Basse Normandie

| Contexte |

Des manifestations culturelles et sportives auront lieu dans les 3 départements de Basse-Normandie au cours du mois de juin 2014, avec un temps fort sur le weekend de la Pentecôte. La concomitance d'événements particuliers du 6 au 8 juin, à savoir les cérémonies officielles du 70^{ème} anniversaire du débarquement (probablement la dernière commémoration anniversaire du débarquement rassemblant un nombre aussi important de vétérans) - le départ de la course de voiles de la Solitaire du Figaro à Deauville - la présence de personnalités importantes - le weekend de la Pentecôte, laisse supposer un afflux important de populations française et étrangère (brassage international) en Basse-Normandie et plus particulièrement dans le Calvados et la Manche.

Compte-tenu de ces éléments et des risques sanitaires identifiés dans ce type de manifestations, il est apparu pertinent de mettre en place une surveillance renforcée de l'état de santé de la population dans la région en se focalisant sur les cérémonies officielles du weekend de la Pentecôte et notamment sur les personnes âgées, dont les vétérans, qui constituent une population plus fragile que la population générale.

| Objectifs de la surveillance |

Les objectifs de la surveillance sanitaire mise en place autour des manifestations sont une adaptation de la surveillance réalisée en routine à ce cadre particulier, à savoir :

- surveiller l'état de santé de la population présente au cours des différentes cérémonies ;
- objectiver et caractériser tout événement de santé inhabituel qui surviendrait dans ce cadre et nécessitant une intervention de prévention, de prophylaxie ou de contrôle immédiat par les autorités sanitaires, ou toute situation à caractère épidémique ;
- mettre en œuvre rapidement les investigations épidémiologiques autour des cas afin d'évaluer les risques sanitaires pouvant entraîner des pathologies épidémiques ;
- aider à la décision les autorités sanitaires pour l'intervention lors d'une éventuelle épidémie.

Pour atteindre ces objectifs, la Cire va renforcer son dispositif de surveillance sanitaire de routine sur la période du 5 au 9 juin en le complétant par une surveillance sanitaire spécifique à l'événement.

| Dispositif sanitaire mis en place |

- 1) Le dispositif de surveillance sanitaire mis en place repose d'une part sur des systèmes de surveillance déjà existants et renforcés pour l'occasion (du 12 mai au 10 juin 2014 pour tenir compte d'un niveau de référence observé en routine) :
 - **La surveillance des 31 maladies à déclaration obligatoire (MDO)** de manière habituelle (signalement sans délai de tout cas de MDO à la plateforme de veille ARS de Basse-Normandie/Cire, point focal unique). Un courrier de sensibilisation à la déclaration par les médecins a été diffusé en lien avec l'URPS médecins ;
 - **L'information des centres antipoison** par le département santé-environnement de l'Institut de veille sanitaire (InVS) ;
 - **L'évaluation du risque d'importation de pathologies** sur la base des analyses de l'équipe de veille internationale de l'InVS ;
 - **L'analyse des données globales de morbidité et la surveillance syndromique quotidienne**, effectuée à partir des données :
 - des associations SOS médecins de Caen et de Cherbourg ;
 - du réseau OSCOUR®, permettant le recueil automatique et quotidien des résumés de passages aux urgences (RPU) enregistrés par les structures d'urgence (SU) adhérentes. Pour compléter l'analyse routinière des données au niveau régional, un échantillon de SU¹ du Calvados (14) et de la Manche (50) caractérisant l'offre de soins d'urgence à proximité des commémorations majeures programmées lors du weekend de la Pentecôte sera utilisé. Les données des SU dont le taux de codage des diagnostics est inférieur à 70% seront utilisées uniquement pour l'analyse globale de la morbidité mais pas pour la surveillance syndromique².

Les regroupements syndromiques suivis concerneront :

- la description et la situation sanitaire de la population : traumatisme ; trouble lié à la consommation d'alcool ; asthme ; chaleur ; stress* ; trouble anxieux* ; déshydratation ; décès ;
- les syndromes/pathologies à potentiel épidémique ou en lien avec les conditions environnementales : fièvre isolée ; fièvre et éruption cutanée ; fièvre hémorragique* ; pneumopathie* ; méningite virale ; rougeole ; gastro-entérite* ; toxi-infection alimentaire collective ; dermatose ; piquûre d'arthropodes ou d'insectes ;
- les regroupements complémentaires pouvant orienter vers une exposition à un agent de type NRBC (en plus des regroupements marqués d'une *) : conjonctivite ; brûlure ; malaise ; problème neurologique ; dyspnée/insuffisance respiratoire ; grippe/syndrome grippal ; hypotension/choc ;
- les indicateurs de surveillance plus spécifiques aux personnes âgées : démente/désorientation ; trouble de l'humeur ; geste suicidaire ; décompensation cardiaque ; accident vasculaire cérébral ; ischémie myocardique.

2) En parallèle, un système de surveillance complémentaire a été mis en place au niveau local afin de surveiller une liste de pathologies spécifiques à l'évènement, établie sur la base de la littérature scientifique et tenant compte des caractéristiques des manifestations et de la population concernée (encart 1). Cette surveillance sera basée sur le recueil et l'analyse quotidienne des données, du 5 au 9 juin, notamment des motifs de recours de plusieurs quotidiens, à savoir :

- les passages en lien direct avec les manifestations dans les structures d'urgence caractérisant l'offre de soins d'urgence à proximité des commémorations majeures programmées (dans certaines structures d'urgence) ;
- les consultations à SOS médecins Caen et Cherbourg en lien direct avec les manifestations ;
- les prises en charge par les bénévoles des postes de secours présents sur les différentes cérémonies officielles le 6 juin (antennes locales de la Croix-Rouge française, de l'Association départementale de protection civile, du Centre français de secourisme et de l'Union nationale des sauveteurs secouristes) ;
- les prises en charge par les postes médicaux avancés (PMA) déployés sur les cérémonies officielles le 6 juin.

Encart 1 : Liste des pathologies spécifiques surveillées :

Asthme ; détresse/gêne respiratoire ; syndromes gastro-entériques ; blessures accidentelles hors chutes et consécutives à une chute ; piquûres/morsures d'insectes ; troubles du comportement/désorientation ; coups de soleil ; déshydratations ; malaises ; pathologies liées à la consommation d'alcool ou de stupéfiants ; céphalées ; douleurs cardiaques ; douleurs articulaires ; fièvres isolées.

| Information et rétro-information |

Une (rétro-)information quotidienne sera proposée par la Cire aux partenaires de la surveillance sur la période du 6 au 10 juin. Un compte-rendu global de la surveillance sera effectué à la fin de l'évènement.

Pour permettre une veille et une surveillance les plus efficaces possibles, nous vous invitons à signaler spontanément à la plateforme de veille ARS/Cire tout événement inhabituel pouvant impacter l'état de santé des populations en région. Il est également important qu'une attention particulière au codage des diagnostics soit portée par l'ensemble des partenaires associés au dispositif.

Cellule de l'InVS en régions Haute et Basse Normandie (Cire Normandie)

Tel : 02 32 18 31 64 / Fax : 02 32 18 26 50

Site de Caen

ARS de Basse-Normandie
Espace Claude Monet
2, place Jean Nouzille, CS 55035
14050 Caen Cedex 4

Site de Rouen

ARS de Haute-Normandie
31, rue Malouet
BP2061
76040 Rouen Cedex

Publications de la Cire Normandie :

<http://www.invs.sante.fr/Regions-et-territoires/Localisation-et-contacts/Basse-Normandie>
<http://ars.basse-normandie.sante.fr/Points-epidemiologiques.120904.0.html>

Si vous souhaitez être destinataire des points épidémiologiques réalisés par la Cire Normandie, merci de nous en informer par courriel : ars-normandie-cire@ars.sante.fr.

¹ Echantillon de structures d'urgence dont les données seront utilisées pour l'analyse globale des données de morbidité :

CHRU de Caen – urgences adulte et pédiatrique, CH privé Saint-Martin, clinique Miséricorde, Polyclinique du Parc, CH de Bayeux, CH de Saint-Lô, CH public du Cotentin

² Echantillon de structures d'urgence dont les données seront utilisées pour la surveillance syndromique quotidienne au niveau local :

CHRU de Caen – urgences adulte et pédiatrique, CH privé Saint-Martin, CH de Bayeux, CH de Saint-Lô, CH public du Cotentin

InVS

Anne BRUANT-BISSON
Directrice Générale
par intérim

Rédacteur en chef

Arnaud MATHIEU
Responsable
de la Cire Normandie

Rédaction

Benjamin LARRAS
Chargé d'études